



Europcar Mobility Group  
Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Europcar Mobility Group

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Europcar Mobility Group,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Europcar Mobility Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à K€ 1 606 205, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3 de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné le caractère raisonnable de ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:  


Michaël Lafarge

## **Comptes individuels au 31 décembre 2025**

### **EUROPCAR MOBILITY GROUP SA**

13 ter Boulevard Berthier  
75017 Paris

## Bilan actif

En milliers d'euros	Notes	Exercice clos au 31/12/2025			Exercice clos au 31/12/2024
		Montant Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Marques		28 500	(3 500)	25 000	25 000
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>28 500</b>	<b>(3 500)</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
			-		
Titres de participation		1 606 205	-	1 606 205	1 606 205
Prêts	12	988 432	-	988 432	720 954
Autres immobilisations financières	12	14	-	14	14
<b>Immobilisations financières</b>		<b>2 594 650</b>	<b>-</b>	<b>2 594 650</b>	<b>2 327 173</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>12</b>	<b>2 623 150</b>	<b>(3 500)</b>	<b>2 619 650</b>	<b>2 352 173</b>
Avances et acomptes versés sur commandes		925	-	925	686
Créances clients et comptes rattachés	13	31 261	-	31 261	26 985
Autres créances	13	383 904	-	383 904	398 090
Valeurs mobilières de placement	16	64 107	(59 745)	4 362	4 362
Disponibilités		164	-	164	1 925
Charges constatées d'avance		-	-	-	170
Frais d'émission d'emprunt à étaler	17	6 272	(3 951)	2 321	3 418
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-
<b>Actif circulant</b>		<b>486 633</b>	<b>(63 696)</b>	<b>422 937</b>	<b>435 636</b>
Ecart de conversion actif	20	2 665	-	2 665	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 112 449</b>	<b>(67 196)</b>	<b>3 045 252</b>	<b>2 787 809</b>

## Bilan passif

En milliers d'euros	Notes	Exercice clos au 31/12/2025	Exercice clos au 31/12/2024
Capital social		50 156	50 156
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 018 823	2 018 823
Réserve légale		16 388	16 388
Autres réserves		162 245	162 245
Report à nouveau		(72 739)	(115 430)
Résultat de l'exercice		(3 434)	42 691
Provisions réglementées		23 793	23 793
<b>Capitaux propres</b>	21	<b>2 195 234</b>	<b>2 198 667</b>
Provisions pour risques	22	2 665	-
Provisions pour charges		-	-
<b>Provisions</b>		<b>2 665</b>	<b>-</b>
Autres emprunts obligataires non convertibles	14	-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	14	822 262	569 597
<b>Dettes financières</b>		<b>822 262</b>	<b>569 597</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	16 529	11 371
Dettes fiscales et sociales	14	8 562	2 948
Autres dettes	14	-	-
Produits constatés d'avance		1	-
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>25 092</b>	<b>14 319</b>
<b>Dettes</b>		<b>847 354</b>	<b>583 917</b>
Ecarts de conversion Passif	20	-	5 224
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>3 045 252</b>	<b>2 787 809</b>

## Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	Exercice clos au 31/12/2025	Exercice clos au 31/12/2024
Production vendue de services	3	12 597	10 074
Reprises sur provisions et amortissements		-	-
Autres produits	4	16 102	2 489
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>28 699</b>	<b>12 563</b>
Autres achats et charges externes		(26 821)	(11 840)
Impôts, taxes et versements assimilés		(203)	(112)
Salaires et traitements		(8 220)	(4 530)
Charges sociales		(2 906)	(1 171)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-	-
Autres charges		(498)	(109)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(38 647)</b>	<b>(17 762)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(9 948)</b>	<b>(5 198)</b>
Produits de participation		-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		67 469	72 575
Autres intérêts et produits assimilés		4 068	8 442
Reprises sur provisions financières		-	5 450
Différences positives de change		12 436	14 971
Produits nets s/VMP		-	-
<b>Produits financiers</b>	7	<b>83 972</b>	<b>101 437</b>
Intérêts et charges assimilées		(57 984)	(37 739)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		(3 945)	(1 055)
Différences négatives de change		(28 676)	(19 306)
Charges nettes sur cessions de VMP		-	-
<b>Charges financières</b>	7	<b>(90 605)</b>	<b>(58 100)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(6 632)</b>	<b>43 337</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(16 581)</b>	<b>38 139</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	-
Reprise sur provisions et dépréciations		-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	8	<b>-</b>	<b>-</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	(32)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	8	<b>-</b>	<b>(32)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-</b>	<b>(32)</b>
Impôts sur les bénéfices	9	13 147	4 585
<b>RESULTAT NET</b>		<b>(3 434)</b>	<b>42 691</b>

---

## NOTE 1. PRESENTATION ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

### 1.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

Europcar Mobility Group S.A. est l'un des principaux opérateurs du secteur de la mobilité. Le groupe propose une large gamme de solutions de mobilité pour répondre à tous les besoins de ses clients. Le groupe opère sous plusieurs marques, dont les principales sont Europcar®, Goldcar®, Fox Rent A Car® et Euromobil®. Le groupe est présent dans le monde entier à travers un réseau de 130 pays, dont 13 pays avec des agences (Europe, Etats-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande) et d'autres pays à travers le monde via des franchisés.

Europcar Mobility Group S.A. est la société mère du groupe Europcar.

Depuis le 29 juin 2022, Europcar Mobility Group S.A. est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le bénéficiaire ultime est Green Mobility Holding

Le siège social d'Europcar Mobility Group S.A. est situé au 13 ter boulevard Berthier, 75017 Paris, France.

### 1.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### Baisse de la note du Groupe

En juin 2025, S&P a annoncé que la note B du Groupe avec perspective négative avait été abaissée à B- avec perspective stable.

En octobre 2025, Moody's a annoncé que la note B3 du Groupe avec perspective négative était maintenue.

#### Plan de restructuration

En avril 2025, le Groupe a annoncé un plan de restructuration visant à améliorer son efficacité opérationnelle, ses performances financières et sa compétitivité. Les comités d'entreprise du Groupe ont été informés d'une série de mesures structurelles de réduction des coûts, notamment une réduction des effectifs dans plusieurs régions et fonctions. Les mesures de restructuration comprennent également la rationalisation des sites d'activité et de tous les coûts associés. Après avoir lancé le plan en 2025, le groupe vise à le mener à bien comme prévu en 2026.

#### Prêt à terme GMH

Le 15 mai 2025, le Groupe a conclu un accord de prêt à terme avec Green Mobility Holding Group pour un montant de 250 millions d'euros. La date d'échéance de cet accord est fixée au 31 décembre 2027 et les intérêts sont calculés sur la base d'un taux fixe de 12,01 %.

Cet accord comprend une prolongation globale de 150 millions d'euros avec la même date d'échéance et les mêmes conditions d'intérêts. Cette prolongation n'avait pas été utilisée au 31 décembre 2025.

#### Changement de gouvernance

Depuis le 1er mai 2025, le directoire d'Europcar Mobility Group est composé de Sebastian Birkel, président du directoire, Joachim Hinz, directeur financier du groupe, et Olivier Baldassari, directeur des opérations du groupe.

### **1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Pas d'événement significatif identifié.

## **NOTE 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels d'Europcar Mobility Group S.A sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France pour les comptes individuels selon les dispositions du Plan Comptable Général (Règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG) et sur la base de la continuité d'exploitation.

Il est à noter que pour l'établissement des comptes annuels 2025, est appliqué le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle du coût historique.

Sauf indication contraire, les chiffres dans les notes sont exprimés en milliers d'euros.

### **2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Ce poste comprend la marque Europcar pour l'activité de location de véhicules « long terme » (plus d'un an), ainsi que la marque InterRent pour cibler le segment « à bas coûts ».

### **2.2 EVALUATION DES ACTIFS IMMOBILISES NON AMORTIS**

Lors de chaque clôture annuelle, Europcar Mobility Group S.A. réalise un test de perte de valeur afin de s'assurer que la juste valeur de ses marques est supérieure à leur valeur nette comptable.

Lorsque la valeur nette comptable devient supérieure au montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

### **2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les titres de participations sont comptabilisés à leur prix d'achat, y compris les coûts directement imputables à leur acquisition. Les frais capitalisés à ce titre font l'objet d'un amortissement à caractère dérogatoire sur cinq ans.

Les titres détenus font l'objet d'un test de perte de valeur annuel fondé sur la valeur d'utilité des filiales correspondantes. Dès lors que cette dernière devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence. Toute réappréciation ultérieure de la valeur d'utilité d'une filiale précédemment dépréciée peut suffire à reprendre la provision comptabilisée à concurrence de l'excédent de cette valeur mise à jour sur la valeur nette comptable, et dans la limite du montant du coût historique.

La valeur d'utilité de chaque filiale est déterminée en utilisant la méthode de l'actif net réévalué (ANR), selon laquelle la valeur de ses capitaux propres et le cas échéant du portefeuille de filiales qu'elle détient elle-même peut être ajustée en utilisant une valeur d'entreprise telle qu'elle peut être déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attribuables à chaque actif ("méthode DCF"). Les flux de trésorerie projetés proviennent des plans d'affaires approuvés par la direction d'Europcar tels qu'ils sont établis pour les sociétés opérationnelles dans les principaux pays où le Groupe opère.

## 2.4 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement des créances existe.

Les gains de change latents sont comptabilisés au bilan en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes sont comptabilisées en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour perte de change.

## 2.5 ACTIONS PROPRES

La Société détient des actions de son propre capital dont la destination principale était l'animation en bourse du titre Europcar dans le cadre du contrat de liquidité qu'elle avait contracté, et auquel il a été mis fin en 2022 à l'issue du retrait de la cote. Ces actions sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Lorsque la Société était cotée, une provision pour dépréciation était comptabilisée dès lors que cette valeur historique devenait supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice. Ces dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession étaient comptabilisées en résultat financier.

## 2.6 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque la société est tenue par une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie sera nécessaire pour éteindre cette obligation, et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

Si l'impact est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôts reflétant l'appréciation par le marché de la valeur-temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

## 2.7 DETTES FINANCIERES ET FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Les dettes financières sont enregistrées à leur valeur nominale de remboursement. Elles ne sont pas actualisées.

Pour les obligations émises au-dessus de la valeur nominale (le pair) et remboursables au montant nominal, la différence constitue une prime d'émission.

Pour les obligations émises en-dessous de la valeur nominale (le pair) et remboursables pour un montant plus élevé, la différence constitue une prime de remboursement.

La prime de remboursement est comptabilisée au bilan sur le compte « charges à répartir sur plusieurs exercices » et est amortie sur la durée de l'emprunt.

La prime d'émission est comptabilisée au bilan sur le compte « autres emprunts obligataires » et est étalée sur la durée de l'emprunt.

## 2.8 RETRAITES ET AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Europcar Mobility Group S.A accorde aux salariés de l'entreprise des indemnités de départ à la retraite et un complément de retraite à travers des régimes à cotisations ou à prestations définies.

Europcar Mobility Group S.A n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements à ce titre, qui sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe (voir note 23).

## 2.9 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Europcar Mobility Group S.A a opté pour la méthode préférentielle permettant d'imputer en partie les frais liés aux augmentations de capital sur la prime d'émission correspondante.

## **2.10 MODIFICATIONS COMPTABLES**

Les principes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### NOTE 3. VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires d'Europcar Mobility Group S.A s'entend hors produits liés aux refacturations aux filiales (voir note 4) et s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2025			31/12/2024
	France	International	Total	Total
Prestations de services aux filiales	9 901	-	9 901	7 543
Revenus des franchises	2 696	-	2 696	2 531
<b>Total</b>	<b>12 597</b>	<b>-</b>	<b>12 597</b>	<b>10 074</b>

### NOTE 4. AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont principalement composés des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2025	Montants au 31/12/2024
Refacturations assurances	1 089	1 567
Refacturations honoraires (1)	13 567	-
Facturations Diverses	1 440	893
Gains de Change Commerciaux	6	29
<b>Total</b>	<b>16 102</b>	<b>2 489</b>

(1) Composé principalement de frais liés au plan de restructuration (projet Eagle)

### NOTE 5. RESULTAT D’EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 s'établit à une perte de 9.9 millions d'euros contre une perte de 5.2 millions d'euros pour l'exercice précédent.

## NOTE 6. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les salaires et avantages à court terme des employés comprennent les traitements, les salaires et les charges sociales. La rémunération versée au cours de la période est décrite ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Salaires et avantages à court terme du personnel	5 545	2 858
Avantages postérieurs à l'emploi	-	756
Indemnités de fin de contrat de travail	1 987	-
<b>Total</b>	<b>7 532</b>	<b>3 614</b>

Au cours de l'exercice 2025, Europcar Mobility Group S.A. n'a pas versé de rémunération aux membres du Conseil de Surveillance.

## NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à (6.6) millions d'euros, se compose des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2025	Montants au 31/12/2024
Produits de participations	-	-
Autres intérêts, produits assimilés & de créances de l'actif immob.	67 469	72 575
Autres intérêts et produits assimilés	4 068	8 442
Provision pour dépréciation des titres de participations	-	-
Provision pour dépréciation des VMP	-	-
Provision pour risques de Change	-	5 450
Produits nets sur cessions VMP	-	-
Autres	12 436	14 971
<b>Produits financiers</b>	<b>83 972</b>	<b>101 437</b>
Intérêts sur emprunts obligataires	-	-
Intérêts sur facilité de crédit renouvelable	(53 139)	(34 448)
Intérêts sur dettes intragroupes	-	-
Provision pour dépréciation des titres de participations	-	-
Provision pour dépréciation des VMP	-	-
Provision pour risques de Change	(2 665)	-
Amortissement des coûts de transactions	(1 280)	(1 055)
Charges nettes sur cessions VMP	-	-
Autres	(33 521)	(22 597)
<b>Charges financières</b>	<b>(90 605)</b>	<b>(58 100)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(6 632)</b>	<b>43 337</b>

## NOTE 8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2025	Montants au 31/12/2024
Autres produits exceptionnels	-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	(32)
<b>Charges exceptionnelles</b>	-	<b>(32)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	-	<b>(32)</b>

## NOTE 9. IMPOT SUR LES SOCIETES : VENTILATION ET DETTE D'IMPOT

Répartition <i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt au 31/12/2025	Impôt dû	Résultat net au 31/12/2025	Résultat net au 31/12/2024
Résultat courant	(16 581)	13 147	(3 434)	42 723
Résultat exceptionnel	-	-	-	(32)
<b>Total</b>	<b>(16 581)</b>	<b>13 147</b>	<b>(3 434)</b>	<b>42 691</b>

## NOTE 10. INTEGRATION FISCALE

Europcar Mobility Group SA est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale comprenant les filiales françaises Europcar International, Europcar Lab, Europcar Holding, Europcar Participations, Europcar France, Parcoto, EC4, Goldcar France, Ubeeqo France et Ubeeqo International.

Europcar Mobility Group SA est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré.

Chaque société intégrée fiscalement se place dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont constatés dans les comptes d'Europcar Mobility Group SA.

Europcar Mobility Group SA, en tant que société mère, constate dans ses comptes le gain lié aux effets de l'intégration fiscale. A ce titre, elle a constaté en 2025 un produit d'intégration fiscale de 13.1 millions d'euros.

Le montant des pertes fiscales nées dans l'intégration fiscale, indéfiniment reportables, s'élève au 31 décembre 2025 à 1,077.83 millions d'euros.

En tant que société mère, Europcar Mobility Group S.A. n'a aucune charge d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2025.

## **NOTE 11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes (hors taxes) comptabilisés en charges au titre de l'exercice 2025 s'élève à 108 milliers d'euros.

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 12. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

En milliers d'euros	Montants au 31/12/2024	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2025
Marques <sup>(1)</sup>	28 500	-	-	28 500
<b>Total Immobilisations incorporelles (Valeur brute)</b>	<b>28 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28 500</b>
Titres de participation <sup>(2)</sup>	1 606 205	-	-	1 606 205
Prêts et autres immobilisations financières <sup>(3)</sup>	720 968	2 105 302	(1 837 824)	988 446
<b>Total Immobilisations financières (Valeur brute)</b>	<b>2 327 173</b>	<b>2 105 302</b>	<b>(1 837 824)</b>	<b>2 594 650</b>

En milliers d'euros	Montants au 31/12/2024	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2025
Dépréciation des marques	(3 500)	-	-	(3 500)
<b>Total des dépréciations des actifs incorporels</b>	<b>(3 500)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 500)</b>

(1) Les immobilisations incorporelles sont constituées de la marque Europcar® pour l'activité de location de véhicules « long terme » (plus d'un an) pour 25 000 milliers d'euros et de la marque InterRent® pour 3 500 milliers d'euros. Il est à noter que la marque InterRent a cessé d'être exploitée depuis 2023. En conséquence une dépréciation de 100% de sa valeur brute est présente à la clôture des comptes 2025.

(2) Les titres de participations sont ceux des deux sociétés holding par l'intermédiaire desquelles sont détenues indirectement toutes les filiales du Groupe, Europcar International et Europcar Participations. Ces deux SASU françaises sont détenues à 100% et leur valeur brute s'élève respectivement à 1,421,195 milliers d'euros et 185 010 milliers d'euros.

Pour Europcar International cette valeur comprend les frais accessoires relatifs à son acquisition (23 793 milliers d'euros). Ces derniers ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire linéaire sur 5 ans et sont intégralement amortis au 31 décembre 2025.

(3) Les prêts correspondent à des sommes mises à disposition au profit de la filiale Europcar Holding SAS pour 763 220 milliers d'euros et au profit des filiales américaines Europcar Mobility Group USA LLC et Fox Rent a Car Inc. pour 225 212 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2025, les tests de perte de valeur effectués selon la méthode décrite à la note 2.3 ont permis de justifier la valeur brute comptable des titres de participations inscrite à l'actif financier de la société. En conséquence, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

### NOTE 13. MONTANTS ET ECHEANCES DES CREANCES

Créances	Montants net au 31/12/2025	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
En milliers d'euros				
Prêts	988 432	238 432	750 000	-
Autres Immobilisations financières	14	-	14	-
Clients et comptes rattachés	31 310	31 310	-	-
Créances fiscales et sociales	5 106	5 106	-	-
Groupes et associés	378 749	378 749	-	-
Frais d'émission d'emprunt à étaler	2 321	1 280	1 042	-
<b>Total</b>	<b>1 405 932</b>	<b>654 876</b>	<b>751 056</b>	<b>-</b>

Dépréciations des créances	Montants au 31/12/2024	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2025
<i>En milliers d'euros</i>				
Prêts	-	-	-	-
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Créances fiscales et sociales	-	-	-	-
Groupes et associés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## NOTE 14. MONTANTS ET ECHEANCES DES DETTES

### Les dettes d'exploitation :

Dettes	Montants Bruts au 31/12/2025	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<i>En milliers d'euros</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 529	16 529	-	-
Dettes fiscales et sociales	8 562	8 562	-	-
Autres dettes	1	1	-	-
Groupe et Associés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>25 092</b>	<b>25 092</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Les dettes financières :

Echéancier des dettes financières	Montants Bruts au 31/12/2025	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<i>En milliers d'euros</i>				
Autres emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-
Prime d'émission	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	22 132	22 132	-	-
Emprunts auprès d'établissements de crédits	800 130	50 130	750 000	-
<b>Total</b>	<b>822 262</b>	<b>72 262</b>	<b>750 000</b>	<b>-</b>

## NOTE 15. INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les parties liées sont principalement les sociétés sur lesquelles Europcar Mobility Group S.A. exerce un contrôle de droit ou de fait et qui sont par conséquent incluses dans le périmètre de consolidation de la Société. Ces parties liées incluent également les membres du consortium Volkswagen Group, Attestor Capital LLP et Pon Holdings BV, détenant la société Luxembourgeoise Green Mobility Holding SA (GMH), actionnaire de contrôle d'Europcar Mobility Group.

Les informations ci-dessous concernent les transactions avec toutes les entreprises liées, y compris un prêt de 500 millions d'euros contracté en novembre 2022 auprès de Volkswagen Bank et un prêt de 250 millions d'euros contracté en mai 2025 auprès de Green Mobility Holding SA.

Valeurs brutes En milliers d'euros	Sociétés liées	Sociétés non liées	Montants au 31/12/2025	Montants au 31/12/2024
<b>Actif</b>				
Participations	1 606 205	-	1 606 205	1 606 205
Prêts	988 432	-	988 432	720 954
Créances clients et comptes rattachés	30 919	342	31 261	26 985
Autres créances	378 749	5 154	383 904	398 090
<b>Passif</b>				
Emprunts	821 916	346	822 262	569 597
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 634	7 895	16 529	11 371
Autres dettes	-	8 563	8 563	2 948
<b>Compte de résultat</b>				
Produits d'exploitation	28 672	27	28 699	12 563
Charges d'exploitation	1 989	36 658	38 647	17 762
Charges exceptionnelles	-	-	-	32
Charges financières	84 489	6 116	90 605	58 100
Produits financiers	83 972	-	83 972	101 437
Produit d'intégration fiscale	13 147	-	13 147	4 585

## NOTE 16. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement inscrites au bilan correspondent exclusivement aux actions propres détenues par la Société (voir note 2.5), soit 8 552 323 actions au 31 décembre 2025. La valeur nette comptable de ces actions, compte tenu des pertes de valeur précédemment comptabilisées, s'élevait à 4,4 millions d'euros à cette date.

## NOTE 17. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES ET PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Au 31 décembre 2025, les postes « Frais d'émission d'emprunt à étaler » et « primes de remboursement des emprunts » pour un montant net total de 2.3 millions d'euros se rapportent à : (i) des frais engagés dans le cadre du refinancement du prêt à terme de 500 millions d'euros arrivant à échéance en juin 2027, effectif depuis novembre 2022 ; (ii) des frais associés au refinancement de la ligne de crédit renouvelable (RCF), arrivant également à échéance en juin 2027, effectif depuis novembre 2022 ; et (iii) des frais de transaction relatifs à l'extension de la titrisation et à l'émission de lettres de confort.

Ces dépenses sont étalées sur la durée des emprunts.

## NOTE 18. CHARGES A PAYER

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2025	Montants au 31/12/2024
<b>Passif</b>		
Intérêts courus sur emprunts obligataires et autres dettes	22 132	20 360
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>22 132</b>	<b>20 360</b>
<hr/>		
Fournisseurs non Corporate	3 019	3 404
Fournisseurs Corporate	8 634	7 870
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>11 653</b>	<b>11 274</b>
<hr/>		
Provisions pour salaires	-	-
Provisions - autres frais du personnel	3 988	1 894
Provisions charges sociales à payer	1 150	619
Retenues à la source sur salaires	-	56
Autres impôts à payer	89	136
Autres charges à payer	-	-
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>5 226</b>	<b>2 705</b>
<hr/>		
<b>Total des charges à payer</b>	<b>39 012</b>	<b>34 338</b>

## NOTE 19. PRODUITS A RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	Montants au 31/12/2025	Montants au 31/12/2024
<b>Actif</b>		
Intérêts courus – Prêts	15 618	18 486
<b>Immobilisations financières</b>	<b>15 618</b>	<b>18 486</b>
<hr/>		
Interco – Corporate	26 952	21 152
Revenus divers à recevoir	322	322
Créances diverses	15 058	8 571
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>42 331</b>	<b>30 045</b>
<hr/>		
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>57 950</b>	<b>48 531</b>

## NOTE 20. ECART DE CONVERSION

### Ecart de conversion Actif

En milliers d'euros	Montants au 31/12/2024	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2025
Différence de change sur prêt	-	2 665	-	2 665
<b>Ecart de change Actif</b>	<b>-</b>	<b>2 665</b>	<b>-</b>	<b>2 665</b>

### Ecart de conversion Passif

En milliers d'euros	Montants au 31/12/2024	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants au 31/12/2025
Différence de change sur prêt	5 224	-	(5 224)	-
<b>Ecart de change Passif</b>	<b>5 224</b>	<b>-</b>	<b>(5 224)</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2025, Europcar Mobility Group a constaté une dépréciation de 2.7 millions d'euros au titre de l'écart de conversion actif, correspondant à la perte de change non réalisée résultant des prêts accordés à ses filiales américaines, Europcar Mobility Group USA LLC et Fox Rent a Car Inc.

## NOTE 21. CAPITAUX PROPRES

### Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital social	Reserve Légale	Primes d'émission	Réserve Spéciale	Bénéfices non distribués (pertes)	Bénéfice net	Provisions réglementées	Capitaux propres
<b>Solde au 1er Janvier 2025</b>	<b>50 156</b>	<b>16 388</b>	<b>2 018 823</b>	<b>162 245</b>	<b>(115 430)</b>	<b>42 691</b>	<b>23 793</b>	<b>2 198 667</b>
<b>Résultat net pour 2025</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 434)</b>	<b>-</b>	<b>(3 434)</b>
Affectation du résultat / Bénéfices non distribués	-	-	-	-	42 691	(42 691)	-	-
<b>Solde au 31 Décembre 2025</b>	<b>50 156</b>	<b>16 388</b>	<b>2 018 823</b>	<b>162 245</b>	<b>(72 739)</b>	<b>(3 434)</b>	<b>23 793</b>	<b>2 195 234</b>

### Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2025, le capital social d'Europcar Mobility Group s'élevait à 50 156 401 €, composé de 5 015 640 081 actions de 0,01 € chacune, qui correspondent toutes à des actions ordinaires.

Au 31 décembre 2025, la répartition des actionnaires dans le capital de la société est la suivante :

Les actionnaires	Nombre total d'actions	% du capital social	Droits de vote	% des droits de vote
Green Mobility Holding SA (Luxembourg)	5 007 087 758	99.83%	5 007 087 758	100%
Europcar Mobility Group SA (autodétention)	8 552 323	0.17%	-	-
<b>Total</b>	<b>5 015 640 081</b>	<b>100.00%</b>	<b>5 007 087 758</b>	<b>100.00%</b>

### Provisions règlementées

En milliers d'euros	Montants au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montants au 31/12/2025
Amortissements dérogatoires (Voir. Note 2.3)	23 793				23 793
<b>Provisions règlementées</b>	<b>23 793</b>	-	-	-	<b>23 793</b>

## NOTE 22. PROVISIONS

En milliers d'euros	Montants au 31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclass.	Montants au 31/12/2025
Provisions pour risques et charges	-	2 665	-	-	2 665
	-	-	-	-	-
<b>Provisions</b>	<b>-</b>	<b>2 665</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 665</b>

Au 31 décembre 2025, Europcar Mobility Group S.A. a comptabilisé un écart de conversion actif de 2,7 millions d'euros, correspondant à une perte de change latente sur les prêts consentis à ses filiales américaines Europcar Mobility Group USA LLC et Fox Rent A Car Inc.

En conséquence, une provision pour risque de change de même montant a été constatée dans les comptes clos au 31 décembre 2025.

## NOTE 23. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés dans le cadre de l'activité courante (en milliers d'euros)	Montants au 31/12/2025
Cautions et garanties liées aux assurances	19 845
Cautions et garanties liées au financement de la flotte	1 376 267
Cautions et garanties liées au financement de l'entreprise	402 700

Engagements reçus (en milliers d'euros)	Montants au 31/12/2025
Contre garanties sur engagements donnés	-
Autres engagements reçus	-

### Engagements de retraite

Les indemnités légales et conventionnelles de départ à la retraite s'élèvent à 35 milliers d'euros (35 milliers d'euros en 2024) selon la méthode d'évaluation prescrite par la recommandation de l'ANC n°2013-02.

Au titre des régimes de retraite à prestations définies, la société est engagée au titre de l'indemnité pour départ à la retraite (« PIDR »). Cette dernière est évaluée par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode nécessite de retenir des hypothèses actuarielles spécifiques détaillées ci-dessous. Ces évaluations actuarielles sont réalisées à chaque clôture en estimant la valeur actualisée du montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus au cours de l'exercice courant et des exercices précédents, et intègre l'impact des futures hausses de salaires.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.90%
- Taux d'inflation attendu sur le long terme : 2.00%
- Taux de rendement attendu du fonds : 3.90%
- Taux de progression des salaires : 4.00%

Le coût des services rendus pour l'exercice 2025 s'élève à 5 milliers d'euros, et le coût financier est de 1 millier d'euros.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### NOTE 24. EFFECTIF

	Effectifs moyens au 31/12/2025	
	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres & assimilés	7	-
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>-</b>

### NOTE 25. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination</i>	Capital	Q.P. Détenue	Val. Brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux Propres	Dividendes encaissés	Val. Nette Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
Europcar International SASU (FRANCE)	110 000	100%	1 421 195	-	215 363
	(48 096)	-	1 421 195	-	28 181
EC Participations	18 510	100%	185 010	-	2 789
	(287 255)	-	185 010	-	(118 306)
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
-	-	-	-	-	-